

COUPE DE France SCOLAIRE DE HOCKEY SUR GAZON
10 et 11 juin 2009 – Stade A. FRESNAIS rue Michel GERARD à RENNES

1. REGLES DE JEU : voir document Jeune Officiel en hockey sur gazon téléchargeable sur le site UNSS www.unss.org

Attention : **application à toutes les catégories** de la règle expérimentale mise en pratique en 2008 : la balle levée est autorisée sur les envois au but en « push », balle levée autorisée dans le jeu à hauteur maximum de 20cm.

2. CATEGORIES D'AGE ET LICENCES : application stricte du règlement UNSS.

3. ORGANISATION DE LA COMPETITION :

BENJAMINS : 10 équipes réparties en deux poules de 5. **Dans cette catégorie la mixité est autorisée.** Les rencontres se dérouleront sur un terrain synthétique « billes de gomme »

1^{er} tour : Dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent sur un match simple de 2 x 12mn. Un classement de 1 à 5 sera établi dans chaque poule

2^{ème} tour : matchs de classement « direct » : places 9 et 10 entre 5A et 5B, 7 et 8 entre 4A et 4B, 5 et 6 entre 3A et 3B, 3 et 4 entre 2A et 2B, Finale entre 1A et 1B.

MINIMES : 9 équipes réparties en trois poules de 3 - rappel : **la mixité n'est pas autorisée.** Les rencontres se dérouleront sur un terrain synthétique «sablé »

1^{er} tour : Dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent sur un match simple de 2 x 15mn. Un classement de 1 à 3 sera établi dans chaque poule

2^{ème} tour : Mise en place de trois poules : poule « titre » réunissant les équipes 1A, 1B et 1C, poule places 4,5 et 6 réunissant les équipes 2A, 2B et 2C, poule places 7, 8,9 réunissant 3A, 3B et 3C.

Dans chacune de ces poules les équipes se rencontrent sur un match simple de 2 x 15mn.

CADETS: 5 équipes placées dans une poule unique. **La mixité n'est pas autorisée.** Les rencontres se dérouleront sur un terrain synthétique «sablé »

1^{er} tour : Les équipes se rencontrent sur un match simple de 2 x 15 mn. Un classement de 1 à 5 sera établi dans la poule

2^{ème} tour : demi-finales : 1 contre 4 et 2 contre 3. Les vainqueurs de ce deux rencontrent disputeront la finale, les perdants disputeront le match pour la 3^{ème} place : le gagnant de cette rencontre sera classé 3^{ème} et le perdant disputera un match de classement attribuant les places 4 et 5 contre l'équipe classée 5^{ème} à l'issue du 1^{er} tour.

MINIMES FILLES : 6 équipes réparties en deux poules de trois. Durée des rencontres : 2 x 12mn **Les benjamines ne peuvent pas jouer dans cette catégorie.** Les rencontres se dérouleront sur un terrain synthétique « billes de gomme »

1^{er} tour : Dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent sur un match simple de 2 x 12mn. Un classement de 1 à 3 sera établi dans chaque poule

2^{ème} tour : les deux premiers de chaque poule se rencontreront en demi-finales croisées (1A/2B et 2A/1B) sur un match simple de 2 x 12 mn. Les vainqueurs disputeront la finale, les perdants joueront pour les places 3 et 4.

Le troisième de la poule A se rencontrera le 3^{ème} de la poule B sur deux matchs de 2 x 12 mn (Aller et retour) Le perdant sera classé 6^{ème}, le vainqueur sera classé 5^{ème}.

4. DECOMPTE DES POINTS DANS LES POULES :

Un match gagné : 3 points, un match nul : 1 point, un match perdu 0 point

En cas d'égalité de points au classement final les équipes seront départagées en tenant compte des critères suivant :

Nombre de victoires,

« Goal - average » général,

Nombre de buts marqués,

Résultat entre les deux équipes.

5. MATCHS DE CLASSEMENT DEVANT DESIGNER UN VAINQUEUR :

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il n'y aura pas de prolongations.

Les équipes seront départagées aux « pénaltys » - série (s) de 5

6. TENUE SPORTIVE DES EQUIPES :

Chaque équipe devra avoir si possible deux jeux de maillots ou dossards numérotés de couleurs différentes et des chaussettes montantes style « foot » de même couleur. **Le port de protège-tibias est obligatoire. Le gardien de but devra avoir une tenue de protection réglementaire et complète**

7. ARBITRAGE : les jeunes officiels présents arbitreront et seront encadrés par des arbitres de la FFH et des enseignants

CETTE COMPETITION, SOUTENUE PAR LA FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY, EST ORGANISEE DANS LE SOUCI DU DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU HOCKEY DANS LE MILIEU SCOLAIRE ET EN PARTICULIER A L'UNSS. L'APPELATION COUPE DE FRANCE NE DOIT PAS SE TRADUIRE PAR DES COMPORTEMENTS « EXCESSIFS »